



GURU ORGANIC ENERGY LANCE SA TOUTE DERNIÈRE INNOVATION : GURU THÉANINE PUNCH AUX FRUITS

- *Lancement canadien de la toute dernière boisson énergisante au goût exceptionnel: GURU Théanine Punch aux fruits, reconnue pour améliorer la concentration et la performance mentale.¹*
- *Lancement soutenu par la campagne de marketing nationale « PUNCH TA CONCENTRATION » de GURU*

Montréal (Québec), le 27 mars 2023 – GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) (« **GURU** » ou la « **Société** »), la première marque de boissons énergisantes biologiques au Canada, est ravie d'annoncer le lancement sur le marché canadien de GURU Théanine Punch aux fruits, ainsi que sa campagne de marketing nationale.

« Nous sommes extrêmement heureux de lancer GURU Théanine Punch aux fruits, le dernier-né de notre famille de boissons énergisantes et l'incarnation de tout ce qui fait l'excellence de GURU: une boisson énergisante biologique au goût exceptionnel, plus saine, avec un ingrédient unique, la théanine, qui, combinée à la caféine, est reconnue pour améliorer la concentration et la performance mentale, » a déclaré Carl Goyette, président et chef de la direction de GURU. « Cette nouvelle innovation s'inscrit dans la foulée de GURU Guayusa Punch Tropical, qui est devenu la saveur n°1 des boissons énergisantes au Québec et l'un de nos principaux produits. »



Jetez un coup d'œil à notre [publicité de lancement](#)

La toute dernière innovation de GURU

Le tout nouveau GURU Théanine Punch aux fruits ne manque pas de vigueur, grâce à la théanine, un acide aminé que l'on trouve dans le thé vert. Lorsqu'elle est mélangée à la caféine, la théanine crée un effet synergique qui stimule votre cerveau et améliore votre concentration et vos performances mentales. En plus d'offrir un gros coup de fouet au cerveau, GURU Théanine Punch aux fruits regorge d'arômes naturels de punch aux fruits - un mélange tout simplement délicieux de fruits tropicaux juteux, de baies rouges, de cerises sucrées et de vanille - et de la fraîcheur pétillante du yuzu. Comme toutes les boissons GURU, celle-ci est certifiée biologique et ne contient pas de caféine synthétique, d'édulcorants artificiels, d'agents de conservation synthétiques, de colorants ou d'arômes artificiels. En résumé, c'est le coup de fouet rafraîchissant que votre cerveau attendait, avec un goût incroyable et seulement 50 calories.

« Notre objectif avec GURU Théanine Punch aux fruits était de combiner un goût exceptionnel avec des fonctionnalités uniques, comme nous l'avons fait avec son prédécesseur, et nous croyons avoir trouvé la formule gagnante », a déclaré Luc Martin-Privat, PharmD, maître-brasseur et vice-président, recherche et développement et innovation chez GURU. « L'innovation est au cœur de notre stratégie visant à faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes, et nous sommes constamment à la recherche de nouveaux ingrédients naturels qui stimulent l'énergie ou qui ont d'autres avantages fonctionnels. »

Campagne de marketing nationale **PUNCH TA CONCENTRATION**

La campagne de marketing nationale « PUNCH TA CONCENTRATION » de GURU est principalement consacrée à GURU Théanine Punch aux fruits et se déroulera au Canada d'un océan à l'autre jusqu'à la fin du mois de mai. La campagne comprendra des promotions et des activations en magasin avec le distributeur exclusif de GURU dans ses détaillants canadiens, combinées à des affichages percutants en magasin, à l'engagement des médias numériques, des médias sociaux et des influenceurs, à des activités sur les campus universitaires et à des événements spéciaux dans les centres urbains. Toutes ces initiatives viseront à solidifier la notoriété de la marque GURU à travers le Canada et à favoriser les conversions grâce à son vaste réseau de détaillants.

¹ 97 mg de théanine en combinaison avec 40 mg de caféine contribuent à focaliser l'attention au cours d'une tâche cognitive exigeante (source : T Giesbrecht, J A Rycroft, M J Rowson, E A De Bruin. La combinaison de théanine et de caféine améliore les performances cognitives et augmente la vigilance subjective). Chaque canette de GURU Théanine Punch aux fruits contient 100 mg de théanine et 100 mg de caféine.

À propos des produits GURU

Toutes les boissons énergisantes GURU sont conçues à base de plantes, riches en caféine naturelle, sans édulcorants, sans colorants ni arômes artificiels et sans agents de conservation. En outre, toutes les boissons sont biologiques, végétaliennes et sans gluten – et leur goût est tout simplement incroyable.

À propos de GURU

GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) est une entreprise dynamique à croissance rapide qui fut la première compagnie au monde à lancer en 1999, la toute première boisson énergisante naturelle conçue à partir de plantes. La Société commercialise des boissons énergisantes biologiques au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire d'un réseau de distribution estimé à plus de 25 000 points de vente et par l'entremise de guruenergy.com et d'Amazon. GURU a su bâtir une marque inspirante avec une liste d'ingrédients naturels et biologiques. Ses boissons offrent aux consommateurs une bonne énergie qui ne vient jamais au détriment de leur santé. La Société s'est engagée à réaliser sa mission visant à faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes au Canada et aux États-Unis. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.guruenergy.com ou suivez-nous [@guruenergie](https://www.instagram.com/guruenergie) sur Instagram et [@guruenergy](https://www.facebook.com/guruenergy) sur Facebook.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

GURU Organic Energy

Investisseurs

Carl Goyette, président et chef de la direction

Ingy Sarraf, cheffe de la direction financière

514-845-4878

investors@guruenergy.com

Médias

Lyla Radmanovich

PELICAN PR

514-845-8763

media@rppelican.ca

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des informations relatives aux objectifs et aux stratégies de la Société pour atteindre ces objectifs, ainsi que des informations relatives aux convictions, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de la direction. Ces énoncés prospectifs sont identifiés par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « peut », « devrait », « pourrait », « s'attendre », « avoir l'intention », « estimer », « anticiper », « planifier », « croire » ou « continuer », la forme négative de ces termes et une terminologie similaire, y compris des références à des hypothèses, bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas ces termes et expressions. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but d'aider le lecteur à comprendre la Société et ses activités, ses opérations, ses perspectives et ses risques à un moment précis, dans le contexte des développements historiques et futurs possibles, et le lecteur est donc prévenu que ces énoncés peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la direction, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque suivants, qui sont examinés plus en détail sous la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2022: la gestion de la croissance; la dépendance à l'égard du personnel clé; la dépendance à l'égard des clients clés; les changements dans les préférences des consommateurs; les changements importants dans la réglementation gouvernementale; les critiques à l'égard des produits de boissons énergisantes et/ou du marché des boissons énergisantes; le ralentissement économique et l'incertitude continue sur les marchés financiers et d'autres changements défavorables dans les conditions économiques ou politiques générales, ainsi que la pandémie de la COVID-19, la guerre en Ukraine et les développements géopolitiques, les pressions inflationnistes mondiales ou d'autres phénomènes macroéconomiques majeurs; les événements catastrophiques mondiaux ou régionaux; les fluctuations des taux de change des devises étrangères; l'inflation; les revenus provenant entièrement des boissons énergisantes; l'augmentation de la concurrence; les relations avec les co-emballeurs et les distributeurs et/ou leur capacité à fabriquer et/ou distribuer les produits de GURU; la demande pour les produits de GURU est plutôt saisonnière; les relations avec les clients existants; l'évolution du marché de la vente au détail; l'augmentation des coûts et/ou les pénuries de matières premières et/ou d'ingrédients et/ou de carburant et/ou les coûts de co-emballage; l'incapacité à estimer avec précision la demande pour ses produits; les antécédents de flux de trésorerie négatifs et l'absence d'assurance d'une rentabilité continue ou d'un BAIIA positif; le rachat d'actions ordinaires; les droits de propriété intellectuelle; le maintien de l'image de marque ou de la qualité des produits; la rétention des services à plein temps des hauts dirigeants; les changements climatiques; les litiges; les systèmes de technologie de l'information; la fluctuation des résultats d'exploitation trimestriels; les risques associés à l'entente de distribution avec PepsiCo; le traitement comptable des bons de souscription de PepsiCo; les conflits d'intérêts, ainsi que les autres facteurs de risque mentionnés dans d'autres documents que la direction a rendu publics, y compris ceux déposés de temps à autre auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas connaissance actuellement ou que la direction considère actuellement comme négligeables pourraient également faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent document soient fondés sur ce que la direction estime être des hypothèses raisonnables à la date à laquelle ils ont été formulés, les investisseurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une confiance excessive à ces énoncés, car les résultats réels peuvent varier par rapport aux énoncés prospectifs. Certaines hypothèses ont été formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs concernant la disponibilité des ressources en capital, les performances commerciales, les conditions du marché et la demande des clients. Par conséquent, tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont assortis de la mise en garde qui précède, et rien ne garantit que les résultats ou les développements anticipés par la direction se concrétiseront ou, même s'ils se concrétisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets escomptés sur les activités de la Société, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Sauf mention contraire ou indication contraire du contexte, les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont fournis à la date du présent document, et la direction ne s'engage pas à mettre à jour ou à modifier ces énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.